

Un enfant n'a pas de prix

Tout enfant, pour se construire et pour grandir, a besoin de percevoir la valeur qu'il représente aux yeux de ses parents. Or la valeur d'un enfant adopté, pourtant inestimable, se confond parfois avec son coût, comme s'il pouvait avoir été échangé contre de l'argent, acheté. Comment donner sens à cette idée reçue et à l'image de l'adoption qu'elle nous renvoie ?

Synonyme de valeur, l'argent est un symbole très relatif. C'est un signifiant qui permet d'associer un prix à un objet donné dans le contexte d'un échange, et plus précisément d'une relation entre un donneur et un receveur. Par l'échange qu'il organise et médiatise, l'argent est également le signe de ce lien, de cette relation complémentaire qui contraint à la réciprocité. Quant à l'objet même de la « transaction », il voit sa valeur définie par l'échange et le prix qui lui est attribué. En réalité, cette valeur-là est tout aussi arbitraire et relève d'une multiplicité d'éléments indépendants de l'objet lui-même, comme peut l'être, par exemple, la loi de l'offre et de la demande.

L'adoption est un mode de filiation ainsi qu'une mesure de protection de l'enfant. Mais il est aussi possible de la considérer comme une pratique d'échange instaurant une « circulation d'enfants », pour reprendre le terme choisi par l'anthropologue française Suzanne Lallemand. L'adoption organise en effet le transfert d'un enfant d'une famille à une autre, et, bien souvent, d'un pays à un autre. Appréhender cette filiation sous l'angle des transactions financières que ces placements et déplacements d'enfants induisent soulève des

questions tout à fait spécifiques. Dans l'adoption telle qu'elle se pratique ici et maintenant, l'échange entre les parents qui confient leur enfant et les parents qui l'adoptent, un tiers s'interpose comme intermédiaire : il s'agit des autorités en matière d'adoption et/ou d'une autre instance gouvernementale chargée de la protection de l'enfance. Si certaines sommes d'argent accompagnent la circulation des enfants au travers de l'adoption, elles relèvent du coût des démarches admini-

stratives à effectuer dans les pays d'origine et les pays d'accueil, non pas d'une valeur attribuée à l'enfant en tant qu'« objet » de l'échange. Dans les situations respectueuses des cadres légaux, nationaux comme internationaux, les familles qui le deviennent au travers de l'adoption voient leur statut légitimé en dehors de tout enjeu financier potentiellement flou, abusif et arbitraire. Au regard de l'éthique et du droit, la pratique actuelle de l'adoption ne devrait s'inscrire dans aucun marché financier, mais témoigner de ce qu'on pourrait définir comme une économie immatérielle ou symbolique.

Du point de vue symbolique et affectif, la logique qui préside au (dé)placement de l'enfant

Appréhender cette filiation sous l'angle des transactions financières soulève des questions spécifiques

semble plutôt s'apparenter à celle du don et du contre-don : en dehors de certaines situations - par exemple celle où un parent jugé défaillant est privé de ses droits -, les parents d'origine confient en général leur enfant en adoption au travers de son abandon. Bien souvent, ils le font dans l'espoir de lui offrir un avenir (non seulement matériel, mais aussi affectif et filiatif), ainsi que la possibilité d'un devenir qu'ils ne peuvent lui garantir. Leur attente, le contre-don qu'ils sont en droit d'espérer des intermédiaires chargés du placement de l'enfant puis de ses futurs parents, serait alors d'assurer sa protection et de se substituer à eux en l'inscrivant dans une nouvelle filiation. Sur l'autre rive de cette rencontre, les parents qui adoptent contractent une dette symbolique vis-à-vis de ceux qui ont comblé leurs attentes et leurs espoirs de parentalité. Le soin et l'engagement qu'ils mettent à devenir pour toujours les parents d'un enfant abandonné devraient les décharger de cette dette initiale et remplir ainsi une fonction de contre-don face à l'abandon.

Qu'en est-il de l'enfant ? Objet d'un échange, d'un placement qui implique un déplacement, d'un accueil qui suppose un exil, comment devient-il le sujet de sa propre histoire ? Aucun enfant n'a à choisir son destin filiatif, mais chacun en dessine activement la trame, en fonction de son histoire singulière et de son individualité. Face à ce destin partagé et aux parents que le hasard de la vie lui a désignés, l'enfant adoptif est l'acteur principal du passage entre un parent qui souhaite ou doit renoncer à lui et un parent qui désire l'accueillir. De façon générale, les nombreuses recherches menées ces dernières décennies dans le domaine de l'enfance démontrent à quel point, dès les premiers jours de sa vie, le tout petit réagit activement aux sollicitations du monde extérieur et combien ses

L'enfant s'affirme comme l'auteur de son histoire particulière

ressources sont importantes. Tout au long de son existence, si on lui ouvre un espace de créativité et de sécurité suffisant, l'enfant s'affirme comme l'auteur de son histoire particulière, une histoire qu'il sera amené à élaborer, c'est-à-dire à comprendre, à rendre cohérente et signifiante, communicable et donc partageable.

Chacun de nous construit en effet le sens de son identité et de son existence à travers la construction d'une narration à la première personne du singulier. L'enfant s'approprie son parcours de vie, aussi complexe soit-il, en s'entendant raconter son histoire,

bercé d'abord par la sensation des mots avant de pouvoir en saisir le sens, puis en se mettant lui-même en jeu au travers de multiples narrations. Au fur et à mesure de sa croissance, le rôle du langage parlé devient central : les mots qu'on adresse sont les principaux vecteurs de l'activité symbolique du sujet, activité qui lui permet d'attribuer un sens subjectif aux événements qu'il vit, tout en le rendant accessible à l'autre. Ainsi, lorsqu'un enfant adopté interroge son histoire sous l'angle de l'aspect financier et matériel, souvent passé sous silence, voire chargé de « tabous », il signifie quel-

que chose de sa capacité à la comprendre et à l'intégrer du point de vue intrapsychique. Par le dialogue qu'il initie à travers ses questions, ses jeux ou ses récits, il sollicite l'autre, son parent avant tout. Il s'appuie sur cette relation fondamentale pour se construire, tout en participant ainsi activement à la co-construction de cette relation. Les interactions verbales viennent donc soutenir tant une élaboration psychique propre à l'enfant que le tissage intersubjectif des liens familiaux. Certaines des questions qu'il destine à ses parents se font l'écho des remarques entendues dans la rue ou à l'école selon lesquelles les enfants adoptés

Au fur et à mesure de sa croissance, le rôle du langage parlé devient central

peuvent avoir été « achetés » par leurs parents. Si de telles questions reflètent un certain nombre de préjugés encore trop souvent associés à l'adoption internationale, il est possible d'entendre à travers elles le questionnement plus profond de l'enfant et son besoin fondamental de vérité, mais aussi de réassurance. L'enfant n'a-t-il pas avant tout besoin de comprendre et de vérifier que sa valeur ne saurait se traduire en chiffres ?

Qu'il n'a été ni acheté, ni vendu, ni donné, mais confié ? Que les adultes qui l'ont accompagné tout au long de son chemin ont veillé à ce qu'il soit protégé de tout abus ?

Que la loi interdit aux adultes de vendre ou d'acheter des êtres humains, cela tant dans son pays d'origine que dans son pays d'accueil ?

Ces questions sensibles ont le mérite et l'intérêt d'ouvrir un dialogue entre l'enfant et ses parents autour du sens de la loi, du sens de son histoire particulière, de ses craintes ou de ses questions éventuelles. A-t-il besoin de s'entendre dire la valeur qu'il représente aux yeux de ceux qui l'ont porté dans leur désir ? S'agit-il d'alléger le sentiment de dette qu'il peut ressentir envers les parents qui l'ont adopté en les questionnant sur l'égoïsme nécessaire de leur désir ? Car la logique du don et du contre-don agit également au cœur des liens de filiation eux-mêmes : si les parents désirent un enfant, n'est-ce pas pour honorer la dette qui les rattache à leurs propres ascendants ? L'enfant ne reçoit-il pas le don de la vie et de l'amour inconditionnel à condition de le transmettre à ses descendants et ainsi de suite ?

Au sortir de l'enfance, dans le contexte de l'adolescence et de la post-adolescence, les questions qui se posent autour de l'argent se font parfois plus précises, voire plus incisives : l'attente des jeunes face à leurs parents est alors de pouvoir attester de leur lien indéfectible, malgré l'épreuve de la confrontation, du conflit, de la dif-

La logique du don et du contre-don agit également au cœur des liens de filiation

férenciation et de l'accès à l'autonomie. Elles peuvent aussi être liées à la difficulté de comprendre l'acte d'abandon, si souvent réduit à une causalité unique et d'ordre socio-économique. Ou encore témoigner du conflit que le jeune ressent face à sa double filiation et sa double appartenance. Sur le plan de sa représentation imaginaire comme celui de la réalité matérielle, son pays et sa famille

d'origine sont souvent bien plus précaires que son pays et sa famille d'adoption. Se construire entre ces deux polarités est l'un des défis identitaires que les personnes adoptées ont à relever :

comment rester loyal à ceux qui m'ont donné la vie tout en pouvant jouir des biens que m'apporte ma famille et m'y identifier ? La réalité rejoint, voire dépasse la fiction, lorsqu'au détour d'une recherche d'origines, le fossé culturel, social et matériel qui sépare l'adopté de ses parents de naissance se révèle important. Le sentiment de culpabilité peut alors se faire pesant et douloureux, et rendre d'autant plus difficile l'expression d'une colère et d'une tristesse pourtant légitimes.

Parfois, au contraire, c'est le confort matériel de sa famille d'origine qui surprend l'adulte adopté en quête de ses origines personnelles. Réaliser que ses parents de naissance sont issus de la classe moyenne peut ainsi venir ébranler une représentation univoque et simplificatrice des causes, pourtant toujours si multiples et complexes, de l'abandon. Un nouveau récit doit alors pouvoir s'élaborer à partir de ce constat douloureux, pour que les parents rêvés et idéalisés laissent place aux parents réels, chargés de toute leur ambivalence.

Comme tout un chacun, la personne adoptée inscrit donc son histoire d'ombres et de lumières

L'attente des jeunes face à leurs parents est alors de pouvoir attester de leur lien indéfectible

dans une « économie psychique » singulière, où le rapport à l'argent n'échappe pas à une charge affective et symbolique plus ou moins consciente. Nombreux sont les psychanalystes qui se sont intéressés à l'argent en tant que signifiant d'un contenu psychique inconscient pour y voir le reflet d'un certain rapport au manque et à la satisfaction de ses besoins premiers, de son rapport aux attentes parentales, de sa capacité à exercer une action sur son propre corps, ainsi que sur son entourage. Le domaine matériel au sens large est un champ d'exploration ouvert à la créativité psychique et à la possibilité de s'affirmer comme sujet, que ce soit au travers du renoncement, de la transgression, de la destruction, de la transformation ou de l'accumulation des biens dont on dispose. Vecteur de charge symbolique et affective, l'argent n'a de sens que dans le contexte d'un échange et donc d'un lien. Sa valeur et sa teinte émotionnelle sont indissociables du système relationnel dans lequel elles s'inscrivent : l'argent signale, à l'intérieur d'une famille comme ailleurs, la nature des liens qu'il médiatise ou organise. Il reflète ainsi les relations de dépendance ou d'indépendance, les liens de confiance, les rapports de rivalité ou d'inégalité, ou encore les besoins de réparation et de compensation éventuels tout autant qu'il témoigne d'une personnalité individuelle.

La personne adoptée trace quant à elle son existence au cœur même d'une contradiction, comme les résilients dont Boris Cyrulnik s'est fait le porte-parole. L'enfant survivant déroule son existence en dépit d'un début de vie tragique et

La personne adoptée trace son existence au cœur d'une contradiction

réunit en lui des éléments d'apparence contradictoire : le prix de la résilience, c'est bien l'oxymoron (...) qui décrit le monde intérieur de ces vainqueurs blessés écrivait le Professeur Cyrulnik dans *Un merveilleux malheur*. Ainsi, lorsqu'on est



REPÈRES

Espace adoption est un lieu d'échange, d'écoute, de soutien



espace adoption

et de réflexion pour toute personne concernée par l'adoption. Une équipe pluridisciplinaire, formée de professionnels de la santé psychique spécialisés dans le domaine de la famille, y anime différentes activités depuis 1999.



EN SAVOIR PLUS

• Boris Cyrulnik

Un merveilleux malheur

Odile Jacob, 1999

• Suzanne Lallemand

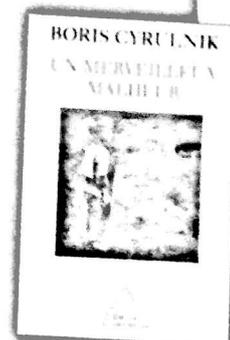
La circulation des enfants en société traditionnelle : prêt, don, échange

L'Harmattan, 1993

• Andrès Viret

Abandonné ! ou le récit d'une vie magnifique...

Édition à compte d'auteur, 2009



« abandonné », pour reprendre le néologisme d'Andrès Viret, le malheur n'est-t-il pas aussi une chance ? Perdre ne signifie-t-il pas gagner ? L'exil n'est-il pas nécessaire à l'accueil ?

Autant de contradictions que l'enfant, en devenant grand, aura à inscrire dans une histoire *qui tient debout*. Son rapport à l'argent, dans ce qu'il a de spécifique, de singulier, reflètera, comme un miroir doué de sensibilité, les modalités individuelles et familiales au travers desquelles il se sera construit.

Daria Michel Scotti

Ethno-psychologue FSP-SSP

Espace adoption, Genève